

TRIBUNE La cellule Agridiff de Prométerre est l'un des soutiens mis en place pour les agriculteurs et agricultrices en proie à des difficultés, rappelle sa coordinatrice Béatrice Manceau.

Oser parler et ne pas rester seul, des messages clés face au mal-être des paysans



NOTRE INVITÉE
Béatrice Manceau
Conseillère agricole spécialisée en gestion chez Proconseil, elle contribue au fonctionnement de la cellule Agridiff dans le canton de Vaud et intervient également en tant que médiatrice. Elle coordonne les formations des Sentinelles Vaud depuis 2016 en lien avec des thématiques telles que le suicide, la dépression ou la dépendance à l'alcool.

Parfois désignés sous le terme «sentinelles», divers concepts de prévention du mal-être des agriculteurs se développent dans plusieurs pays comme réponse au risque de suicide spécialement identifié au sein de cette population. Tous se basent sur des personnes ou des institutions capables de reconnaître un tel mal-être et de se mobiliser.

Oser parler peut s'avérer hors de portée pour qui est fragilisé. Tout l'enjeu est que d'autres, autant dans l'entourage très proche que dans un cercle plus éloigné, puissent repérer ces problèmes. Dans le milieu agricole vaudois, le terme de «sentinelle» a été retenu pour ces personnes ayant pour vocation de contacter des services extérieurs, avec – ou parfois sans – l'accord de la personne en difficulté. En plus des services habituels d'urgence et de médecine, l'aumônerie ou la cellule Agridiff de Prométerre représentent des portes d'entrée pour entreprendre ce type de démarche.

L'aumônerie est un service gratuit financé par le Canton. Dans toutes les situations de fragilité humaine, Maria Vonnez ou Pascale Cornuz peuvent offrir un accompagnement dans la discrétion et la durée pour la personne et ses proches. La cellule Agridiff, quant à elle, est un service de Prométerre. Elle propose une approche globale à ceux qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou structurelles, que ce soit au niveau personnel, économique, technique, juridique ou social, dans la gestion de leur ferme.

Totalement indépendantes, ces deux structures peuvent mettre en place des interventions communes sur les exploitations qui en ont besoin – ou collaborer pour des formations. Ainsi, cette année, entre novembre et janvier, plusieurs présentations sur les thèmes du suicide, de la dépression et de la dépendance à l'alcool sont proposées. Une demi-journée de sensibilisation à la prévention du suicide est dispensée par le Groupe romand prévention suicide (GRPS). Depuis sa création en 2016, près de 300 Vaudois ont suivi cette formation également donnée dans d'autres cantons romands. Il est très important de la proposer régulièrement pour offrir à un large public l'occasion d'entendre les messages des professionnels de la santé et de se confronter peut-être à ses propres résistances face à ce sujet: non, je n'incite pas quelqu'un à

passer à l'acte en partageant avec lui mon inquiétude à son sujet ou en lui demandant s'il est en train de penser au suicide! Les participants sont souvent demandeurs de «tuyaux pour être actifs face à des gens qui souffrent». Il n'y a évidemment pas de solutions prêtes à l'emploi. Si les professionnels de la santé apportent un éclairage sur l'attitude à adopter pour faciliter une bonne prise en charge, ils savent également qu'il y aura toujours des personnes qui, malgré soins et attention, n'échapperont pas à la mort par suicide. Cela fait mal. Cela résonne dans de trop nombreuses histoires personnelles. Mais malgré cette réalité amère, se mobiliser en vaut la peine! C'est cette conviction qui anime les nombreux auteurs des sollicitations reçues par l'aumônerie et la cellule Agridiff. Parce que neuf personnes sur dix connaissent une personne concernée par des difficultés psychiques et aimeraient les aider, la formation «Et si on parlait de la dépression?» a été développée. Avec un spécialiste en psychiatrie, les participants prennent conscience que la dépression se soigne et se guérit; l'Organisation mondiale de la santé a mis en évidence l'importance des trois dimensions physique, psychologique et spirituelle de la personne dans les processus de guérison et d'équilibre global. Au cours d'une visioconférence intitulée «Alcool, tous concernés?», la Fondation Vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) expliquera les caractéristiques d'une consommation problématique et l'accompagnement possible pour son entourage ou soi-même.

Avec ces propositions inscrites dans l'attention que la société doit porter aux problèmes d'isolement et de santé mentale, nous avançons, conscients du bombardement d'émotions ressenti face à une personne qui souffre: empathie, tristesse, déni, colère, violence, impuissance... Il en demeure un message à retenir, même si ce n'est pas toujours simple à accepter ou à appliquer: «Oser parler et ne pas rester seul, pour soi ou pour les autres, quels que soient les problèmes à la ferme et à la maison». Intégrer cette attitude dans les milieux professionnels et personnels participe efficacement à la prévention.

+ D'INFOS Contacts pour le canton de Vaud: Urgences psychiatriques: 0848 133 133 – Aumônerie agricole: 079 614 66 13 – Cellule Agridiff: 021 614 24 17 – En situation d'urgence avérée: Police 117, Services d'urgence 144.

POLITIQUE AGRICOLE

Moratoire prolongé

La Commission de la science du Conseil des États avait recommandé de prolonger de quatre nouvelles années le moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) à des fins agricoles. La Chambre haute de l'Assemblée fédérale s'est rangée à son opinion à la quasi-unanimité. La presque totalité des cantons et des partis, les paysans, les organisations environnementales et la population s'opposent à la levée du moratoire, souligne le président de la Commission. Les OGM auxquels aucun matériel transgénique n'a été ajouté bénéficieront toutefois d'une exception.

Le loup dans le viseur

Après le oui à l'initiative valaisanne «Pour un Valais sans grands prédateurs», les Cantons de Berne et des Grisons envisagent d'en faire de même pour faciliter le tir du loup et lever les obstacles à sa régulation. «Si nous voyons que le oui a un impact en Valais, nous prendrons la même voie», a ainsi déclaré Thomas Roffler, président de l'Union des paysans grisons. «Nous devons augmenter la pression vis-à-vis de la Confédération», estime quant à lui Thomas Knutti, président de l'Association pour la protection de la faune sauvage et des animaux de rente contre les grands prédateurs dans le canton de Berne.

Fermages à baisser

La virulence du mildiou de la vigne en 2021 doit être considérée comme «extraordinaire» – et en tant que telle donner lieu à une baisse du fermage payé par les locataires de parcelles agricoles, comme l'autorise la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA), estime la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) dans un communiqué publié début décembre. La CVA se réfère aux nombreuses pertes totales ou partielles de récoltes subies cette année pour justifier sa prise de position.

Terroir vaudois valorisé

Le Grand Conseil a voté fin novembre un crédit d'investissement de 4,2 millions de francs pour le projet de développement régional Ouest vaudois (PDR), visant à valoriser les produits alimentaires et les prestations agrotouristiques de la région. Plus de 280 exploitations agricoles sont concernées par le PDR, qui prévoit notamment la construction ou la rénovation de plusieurs infrastructures (fromagerie de l'Étraz, abattoir régional, Maison des vins de La Côte, ainsi que sept alpages situés dans le périmètre du Parc naturel régional Jura vaudois).



LA CHRONIQUE DE STÉPHANE DELEURY

EN DIRECT DU PALAIS FÉDÉRAL*

Le dilemme du sapin

Comme chaque année à pareille saison, le débat est relancé. Mieux vaut-il pour son salon un sapin artificiel, mais réutilisable de nombreuses années, ou un véritable arbre en bois vivant qui perd ses aiguilles dès le 17 décembre? Autant mettre tout de suite les choses au point, au risque de me faire détester par la moitié d'entre vous: j'ai opté il y a six ans pour la première variante. Une réplique en métal et en plastique, ma foi fort crédible, qui possède l'avantage de pouvoir replier ses branches pour le stockage estival à la cave. Les amis qui ont eu l'amabilité et le courage de nous recevoir l'autre soir avaient misé sur du naturel. Un joli sapin encore engoncé dans un filet dont les larges mailles laissent entrevoir des aiguilles d'un vert très fier. L'odeur de l'arbre coupé est sans aucun doute un argument en faveur du vrai sapin. Mais quid du bilan écologique des deux options? Eh bien... ça dépend. Une étude québécoise (qui postule que le faux sapin est chinois et que le vrai n'a fait que 150 kilomètres de route) arrive à la conclusion que la version

naturelle affiche un meilleur bilan carbone, à moins que son avatar de synthèse soit utilisé plus de 20 ans. Encore faut-il que votre vrai-sapin-en-bois-de-sapin ne soit pas un nordmann des forêts scandinaves, mais une espèce locale... Comme le très beau spécimen – de plus de 6 mètres – qui se dresse chaque Noël depuis 1965 dans le hall de la Coupole, juste devant la statue des Trois Suisses au Palais fédéral. Pas simple à trancher, cette histoire de sapin, et il faut miser sur une bonne dose d'esprit de Noël pour espérer réconcilier les deux camps. Le Conseil des États s'est déchiré sur une question assez similaire lors de cette session d'hiver. Faut-il se passer du papier au Parlement et passer à un travail complètement numérique? Ou au contraire continuer à imprimer les rapports sur des feuilles en vrai bois d'arbre? D'un côté, le papier, palpable et doux comme celui que vous tenez en ce moment dans vos mains. De l'autre, l'écran, froid mais bien pratique. Dilemme! Finalement, les élus de la Chambre des cantons (qui en 2021

ont encore l'interdiction d'utiliser un ordinateur dans la salle) ont voté leur attachement au papier. Numérisation: oui. Mais pas trop vite. Pourtant le calcul a été fait: la consommation de papier du service du Parlement est de 85 kg par personne et par an. Soit une surface de forêt équivalente à la Place fédérale. De toute façon, avec ma tablette et mon sapin synthétique (mais joli), je sens bien que suis en décalage avec l'air du temps. Le bois est à la mode, et pour de bonnes raisons. D'abord, la forêt suisse produit une importante quantité de bois non utilisé. Et puis, ce dernier permet de durablement capter du CO₂, problème numéro un de la planète. Le Parlement a d'ailleurs adopté durant cette session une motion pour développer le bois comme alternative au béton très polluant dans les futures infrastructures. Dans cet esprit sylvestre, je vous souhaite, chère lectrice, cher lecteur, de joyeuses fêtes.

* Tous les mois, le journaliste Stéphane Deleury partage sa vision de la politique agricole sous la coupole fédérale.